

REGLEMENT INTERIEUR

enavfrance.net

*Toute personne inscrite sur enavfrance.net ; va-systeme.enavfrance.net ; entenav.enavfrance.net ainsi que toute personne présente sur le discord et suivant nos formations s'engage à respecter le règlement ci-dessous.
La direction se réserve le droit de modifier le présent règlement à tout moment.*

1 – GENERALITES :

1 – 1 :

- Les formations et préparations ENAV ne concernent que l'ENAV et ses partenaires, en aucun cas elle prépare à des examens et training IVAO.

1 – 2 :

- L'utilisation des pseudos sont proscrit sur toutes les plates-formes ENAV. L'utilisation du Prénom + de la première lettre du nom est obligatoire.

1 – 3 :

- toute usurpation de fonction et de grade est strictement interdit.

1 – 4 :

- L'EVAV est une école virtuelle. En aucun cas elle ne prépare à des examens et cours réels.

1 – 5 :

- Les certificats et attestations délivrés par l'ENAV sont identifiés par un numéro de référence unique. Toute reproduction est interdite. L'authenticité de ces certificats peut être vérifiée sur le registre spécial : enavfrance.net/certificats/.

1 – 6 :

- Les informations personnelles renseignées lors des inscriptions (Prénom, Nom et date de naissance) doivent être corrects et complètes sous peine d'invalidité du compte.

2 – COMPORTEMENT :

2 – 1 :

- Toute personne inscrite à l'ENAV se doit d'avoir un comportement exemplaire. Exemplaire envers les autres personnes, les formateurs, et le staff. Respect et bienveillance sont les maîtres mots !

2 – 2 :

- Toute personne volant aux couleurs de l'ENAV se doit de respecter strictement la réglementation aéronautique en vigueur. Avoir un comportement exemplaire et respecter les instructions données par le formateur et/ou le contrôle.

2 – 3 :

- Aucun propos ou images à caractère religieux, politique, haineux ou raciste n'est toléré.

2 – 4 :

- Les outils de l'ENAV (discord, forum ...), sont exclusivement réservés aux activités liées à l'ENAV. Tout messages, publicités ou publications autres sont strictement interdites sans accord de la direction.

3 – CONFIDENTIALITE :

3 - 1 :

- Le contenu des cours et des QCM sont développés et proposés par ENAV FRANCE. Ils sont accessibles uniquement aux personnes inscrites. Toute fuite, enregistrement ou partage de ces contenus est strictement interdit.

3 - 2 :

- toute forme de triche aux examens est strictement interdit.

4 – PARTICULARITES DE LA VA :

4 - 1 :

- Toute personne volant sous les couleurs de l'ENAV doit utiliser le callsign qui lui est attribué, la livrée de l'avion qui lui est fournie (si disponible), et préciser dans son plan de vol : OPR/ENAVFRANCE.

4 - 2 :

- L'utilisation du tracker est obligatoire dans les cas suivant : A la demande du formateur, lors d'un vol réalisée aux couleurs de l'ENAV, lors d'événement et lors d'examen.

4 - 3 :

- Dès lors qu'un vol ne rentre pas dans les dispositions de l'article 4 - 2, ou en raison d'un problème technique, il est demandé la réalisation d'un rapport manuel.

4 - 4 :

- La validation du compte ENAV VA est conditionné à une inscription préalable sur le site enavfrance.net

5 – LITIGE :

5 - 1 :

- Tout litige est exclusivement traité par la direction. Il doit être fait le cas échéant un compte rendu dans les plus bref délais à celle-ci.

5 - 2 :

- La direction se réserve le droit d'appliquer des sanctions disciplinaires qu'elle juge utile : 5-2-1 : avertissement ; 5-2-2 : bannissement provisoire ; 5-2-3 : bannissement définitif.

5 - 3 :

- En cas de litige avéré, la direction notifie par mail à l'intéressé les raisons du litige et la décision de sanction en vertu de l'article 5-2 du présent règlement.

5 - 4 :

- Toute inactivité non justifiée à la suite d'une inscription à une formation ENAV fera l'objet du mail de rappel de la part d'un membre de la direction. Si après 15 jours à compter de l'envoi du mail l'inactivité est confirmée, la formation sera clôturée, et les droits d'accès « élève » seront retirés. La sorti de ce statut est possible à la demande de l'élève via le formulaire de contact.

6 – CONDITIONS GENERALES :

6 - 1 :

- si vous souhaitez procéder à la suppression de votre compte et/ou de vos données personnelles, il est possible d'en faire la demande via le formulaire contact.

6 - 2 :

- L'ENAV est une structure gratuite qui a pourtant des frais de gestion fixe. Tout dons est exclusivement utilisé pour la gestion et le développement de l'ENAV FRANCE.

6 - 3 :

- L'inscription à la Newsletter vous permet de recevoir par mail toute l'actualité de l'ENAV. Pour vous désinscrire contactez le support via le formulaire de contact.

6 - 4 :

- L'utilisation des données personnelles se limite au Prénom, Nom et date de naissance. Elles restent interne à l'ENAV et strictement confidentielles.